



Résumé d'évaluation



Bureau
Internationale
du Travail

Bureau
d'évaluation

Evaluation mi-parcours interne du projet : Améliorer la sécurité et la santé dans la chaîne d'approvisionnement du textile à Madagascar – Phase de mise en œuvre (Fonds Vision Zéro) à Madagascar.

Informations rapides

Pays : Madagascar

Évaluation mi-parcours : Novembre 2021 à février 2022

Mode d'évaluation : mi-terme interne

Bureau administratif : OIT/BP-Antananarivo

Bureau technique : LABADMIN/OSH

Gestion d'évaluation : Justine Tillier

Nom(s) de l'évaluateur : Pacome DESSERO/ Masy Andriamparany

Code du projet : MDG/19/51/MUL

Donateur(s) & budget : Fonds fiduciaire multi-donneurs (FFMD), 1 million USD

Mots-clés : Santé et sécurité au travail, chaînes d'approvisionnement, inspection du travail

Contexte

Résumé exécutif

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Phare de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la santé et la sécurité au travail, [Sécurité + Santé pour Tous](#) qui vise à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs. Dans le cadre de ce Programme, grâce au financement apporté par le [Fonds Vision Zéro \(VZF\)](#) qui porte ses efforts sur les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'OIT a

procédé à une [analyse](#) approfondie des facteurs incitatifs et des contraintes conditionnant l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans la filière du textile à Madagascar. Cette analyse, réalisée dans la [première phase du projet](#), a fait émerger un certain nombre de défis et d'opportunités pour l'amélioration de la SST dans la chaîne. Sur cette base, le projet travaille avec des acteurs et des institutions nationales et sectorielles pour promouvoir la santé et la sécurité pour l'ensemble des travailleurs.

Stratégie de mise en œuvre du projet.

Dans cette phase allant de janvier 2020 à septembre 2022, le projet renforce les interventions déjà menées afin d'améliorer durablement la sécurité et la SST et promouvoir une culture de prévention dans la filière textile à Madagascar. Le projet s'approche des multinationales ayant des opérations et/ou chaînes d'approvisionnement à Madagascar en vue de les informer sur la situation des travailleurs comme leur sécurité et leur santé et aussi d'améliorer leur politique et pratiques en matière de SST.

Les objectifs du projet et résultats attendus du projet.

A long terme, l'objectif est de réduire durablement le nombre de décès, d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de créer une culture de prévention dans la chaîne d'approvisionnement du textile à Madagascar.

OI 1. L'environnement mondial pour la promotion de conditions de travail sûres et salubres dans le secteur textile est amélioré.

OI 2 : Les cadres nationaux pour remédier aux déficits en matière de SST et faire appliquer les lois sur la SST dans la chaîne d’approvisionnement du textile sont renforcés.

OI 3 : Les mécanismes visant à améliorer la SST sur le lieu de travail dans le secteur textile sont améliorés

Objectifs, de l'évaluation.

En tant qu'évaluation à mi-parcours, cette évaluation doit notamment servir à obtenir une vue d'ensemble des progrès réalisés à ce jour et à faire des recommandations constructives pour la suite du projet. Plus spécifiquement, la présente a pour objectifs de : Passer en revue la pertinence et l'adéquation de la conception du Projet ; Examiner les progrès accomplis ; Examiner la pertinence des stratégies, des partenariats et les contraintes à surmonter; Identifier les défis majeurs, les forces et les faiblesses du Projet ; Vérifier si le projet a adapté son action pour répondre aux défis posés par la pandémie de COVID-19 ; Vérifier si le projet a exploité les résultats et les partenariats obtenus lors de la première phase du projet ; Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques et proposer des recommandations pour améliorer la mise en œuvre.

Champ et portée de l'évaluation.

L'évaluation à mi-parcours couvre l'ensemble des activités du projet financé par le FFMD jusqu'à la date de l'évaluation, mais prendra en considération, dans les éléments de contexte, les deux autres composantes de l'initiative VZF à Madagascar (construction et covid 19).

Destinataires de l'évaluation.

Les principaux destinataires de cette évaluation sont le BIT, le gouvernement de Madagascar et partenaires sociaux, le secrétariat et l'ensemble des membres du comité directeur du VZF et en particulier BMAS.

Méthodologie de l'évaluation.

L'évaluation est conduite selon une méthodologie qui comprend les quatre phases suivantes :

- a) Réunion de cadrage et revue documentaire ;
- b) Identification des participants à l'évaluation et élaboration des outils de collecte des données ;
- c) Collecte des données en ligne et en présentiel et atelier de restitution

- d) Analyse et production des rapports de l'évaluation, provisoire et final.

Les consultants ont utilisé une approche combinant plusieurs méthodes de collecte des données : la revue documentaire, les entretiens individuels et en groupes semi-structurés avec les parties prenantes suivi d'un atelier de restitution.

Résultats principaux et Conclusions

Pertinence et validité du projet.

Le projet VZF répond bien aux priorités du gouvernement malgache en matière de SST. Au niveau institutionnel, le projet travaille à la ratification et à la mise en œuvre effective des Conventions de base de l'OIT en matière de SST et à l'amélioration de la coordination entre les différentes institutions en charge de la promotion de la SST. Il s'inscrit dans le cadre de *Sécurité + Santé pour Tous* qui vise à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs et contribue au PPTD 2015-2019 et 2021-2023 de Madagascar. Le projet VZF est également en adéquation avec les besoins et les attentes des parties prenantes de la chaîne de valeur du textile. A travers ses objectifs, le projet répond aux besoins des travailleurs de l'informel et du formel.

Validité du projet.

Le cadre des résultats du projet VZF Madagascar est élaboré conformément aux exigences de la gestion axée sur les résultats : les liens entre les activités, les résultats et les objectifs sont assez claires. Cependant les indicateurs du projet ne sont pas directement intégrés dans le Prodoc pour faciliter la lecture et la compréhension de la logique du projet à travers ces indicateurs qui constituent les critères de mesure concrets.

Performances et efficacité du projet.

Au vu de la performance globale, il est bon de noter que le projet est sur la bonne voie avec des résultats globalement satisfaisants. Sur les 39 indicateurs dont dispose le projet, 18, soit 50% sont entièrement achevés, 12 soit 31% sont en cours de réalisation et 09 soit 23% sont au stade zéro.

Les réalisations du projet par résultat :

Résultat 1.1. Pour ce qui concerne l'implication des multinationales opérant dans le domaine du textile à

Madagascar, une cartographie de ces entreprises a été faite. Aussi, l'équipe du projet en collaboration avec les spécialistes de LABADMIN/OSH ont produit cinq vidéos éducatives. Le matériel aborde les questions de SST dans les secteurs du textile et de la construction. Cependant des retards sont à noter dans ce domaine : la mise en relation avec ces multinationales n'a pas pu être encore réalisé.

Résultat 2.1. Le pays a lancé le processus de réforme du code du travail qui désormais inclut des dispositions mises à jour en matière de SST en anticipant sa mise en conformité avec les trois Conventions (n° 155, 161 et 187). Une feuille de route nationale pour la ratification et la mise en œuvre des conventions ainsi qu'un comité de suivi sont également en mis place depuis avril 2021.

Résultat 2.2. La Task-Force SST composée de 12 inspecteurs du travail référents mis en place, équipée et formée dans la phase antérieure du Projet avec l'appui technique du BIT, a continué, suivant son engagement, de mutualiser aux Inspecteurs et Contrôleurs du travail leur acquis en matière de contrôle de la SST dans la Construction. C'est ainsi que 109 Inspecteurs et Contrôleurs du travail ont bénéficié en 2021 de formations. Un plan stratégique a été élaboré sur la SST pour les inspecteurs du travail qui ont accompagné 113 entreprises pour la mise en œuvre des mesures de prévention et de riposte à la Covid19.

Résultat 2.3. Signature d'un accord de partenariat entre l'OIT et l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM). Le nouvel accord signé le 15 juillet 2021 intègre l'enseignement de la SST et d'autres thèmes pertinents liés au travail décent dans les programmes de formation des Elèves stagiaires ainsi que des auditeurs. Près de 245 élèves stagiaires à l'ENAM ont également bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de SST dans le cadre de conférences organisées entre VZF et l'institution.

Le projet VZF rejoint par Trade for Decent Work (T4DW) a également conduit la révision de l'accord de partenariat entre l'OIT et l'Ecole Nationale de Magistrature et des Greffes (ENMG). Signé en septembre 2021, l'accord intègre la SST parmi les domaines principaux de formation. Dans le cadre de ce

nouveau partenariat, VZF et T4DW en collaboration avec le Centre de International de Formation de l'OIT ont permis la formation de 36 Magistrats de Madagascar sur l'application des normes internationales du travail sur les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT) et la SST. 80 inspecteurs et magistrats du travail ont également bénéficié d'un renforcement des capacités sur l'application du droit du travail à Madagascar.

Résultat 2.4. Un Protocole d'accord sera établi entre l'INSPC et le BIT sur l'intégration de la formation en SST dans le programme de formation à l'INSPC (pas encore officialisé). En juin 2021, collaboration avec le ministère du Travail, le ministère de la Santé publique, des ONG et l'OMS à Madagascar ont formé 57 médecins du travail (31 femmes) de 11 services sur la SST, y compris le VIH et la COVID-19. Un plan d'actions dont la mise en œuvre vise à renforcer la contribution des médecins des SMT dans la promotion de la SST a été adopté.

Résultat 2.5. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de coordination quinquennal adopté en 2018, des descentes conjointes dans les entreprises d'égrenage et les plantations de cotons ont été conduites par l'inspection du travail, les services médicaux interentreprises, le ministère de la santé publique et la caisse nationale de prévoyance sociale dans la région d'Atsimo Andrefana.

Résultat 3.1. L'évaluation sur les risques chimiques auxquels sont exposés les acteurs du secteur coton a été réalisé, cependant les conclusions de cette évaluation n'ont pas encore été présentées aux partenaires. Une consultation avec les acteurs clés du coton a été organisée afin de recenser les besoins en matière de SST. Un plan d'action pour renforcer la promotion de la SST a été élaboré et adopté.

Résultat 3.2. 98 participants représentant 30 entreprises membres du GEFP ont été formés sur la SST. Un plan d'actions a été adopté pour renforcer les capacités d'intervention du GEFP en matière de SST. Une commission SST et un pôle de compétence (09 membres) ont ainsi été mis en place au sein du GEFP.

93 participants issus de centrales syndicales membres de la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM)

ont reçu une formation sur la SST. Un plan d'actions de la CTM pour l'amélioration de la SST, la gestion de la crise sanitaire et la promotion de la culture de prévention a été adopté en décembre 2020. La mise en œuvre de ce plan d'actions a conduit à l'élaboration, en partenariat avec l'Institut National du Travail (INTRA), d'un programme de renforcement des capacités des travailleurs sur la SST et la riposte contre la Covid-19 en milieu de travail (août 2021- février 2022). Ce programme a déjà conduit au renforcement des capacités de 214 représentants des travailleurs.

Impact et Réponse à la crise sanitaire de la Covid19.

Le projet a collaboré avec le bureau de pays de l'OMS et le ministère de la Santé publique pour renforcer les capacités des représentants des OEs, des OTs ainsi que des médecins du travail sur le Covid-19. Il a également renforcé les capacités de 302 des OEs/OTs sur les stratégies et mesures d'atténuation du Covid-19 sur le lieu de travail. Le projet a aussi collaboré avec OMS-Madagascar pour faciliter l'accès aux vaccins pour les mandants. Des visites ont été réalisées dans des usines textiles et d'autres organisations pour sensibiliser sur la SST et la Covid-19 y compris la vaccination.

Efficiences dans l'utilisation des ressources.

Dans la phase de mise en œuvre, les trois projets intégrés : textile, construction et riposte à la covid19 ont partiellement mutualisé leurs budgets pour réaliser des activités spécifiques communes. Le taux d'utilisation du budget au moment de l'évaluation du projet VZF textile est de 70.53%, tandis que celui de la covid19 est de 100% contre 64% pour le projet construction. Les fonds sont mis à la disposition du projet VZF textile mais restent insuffisants pour couvrir l'ensemble des activités du projet. Ci-dessous, la liste des nouveaux besoins identifiés qui nécessitent un financement additionnel :

- L'élaboration de la politique nationale de SST. Cela implique au préalable des ateliers pour l'établissement d'un profil national en matière de SST et l'élaboration de la politique en elle-même.
- La gestion des risques chimiques : élaboration de matériel de formation, renforcement des capacités des parties prenantes
- La promotion des conventions N° 155, 161 & 187 et du nouveau code du travail. Une demande du

GEFP pour renforcer les capacités des entreprises membres sur ces trois instruments a été reçue.

- Le renforcement de l'accès des travailleurs informels et saisonniers au service de santé au travail.
- L'appui des planteurs du coton pour faire face aux effets du changement climatique à travers notamment la formation sur des pratiques agricoles vertes.

Efficacité du dispositif de gestion.

Les responsabilités dans la mise en œuvre du projet ont été établies. Au niveau externe, le CCTP mis en place regroupe toutes les principales parties prenantes du projet, avec des responsabilités bien définies. En matière de suivi et de rapportage : Les rapports trimestriels sont rédigés par le projet puis envoyés au backstopping qui fournit les inputs et les envoie à VZF global une fois finalisés. Des rapports d'avancement annuels sont élaborés et partagés avec l'ensemble des parties prenantes.

Genre et non-discrimination

Au niveau de la conception du projet VZF, la question du genre est clairement prise en compte à travers les indicateurs qui indiquent, pour ceux qui le nécessitent la ventilation par sexe. Aussi, dans la mise en œuvre, le taux de participation des femmes aux différentes formations et autres activités du projet tourne autour des 50% et parfois plus.

Orientations vers l'impact et la durabilité du projet.

Il s'agit de cibler des actions réalisées ou en cours de réalisation, et des changements notables qui auront un impact et contribueront à assurer la durabilité du projet. Ce sont :

- Ministère du Travail : mise en œuvre du plan stratégique de l'Inspection du travail dans le secteur textile y compris le coton (décembre 2020, août 2021)
- Institut national du travail : conception et mise en œuvre d'un programme de formation des représentants des travailleurs sur la SST et la COVID-19 dans les chaînes d'approvisionnement avec la Conférence des travailleurs malgache ;
- ENAM : introduction de NIT, PDFT et SST dans le programme de formation et les programmes des inspecteurs du travail et des auditeurs ;

- ENMG : introduction de NIT, PDFT et SST dans le programme de formation et les programmes.
- La ratification en perspective des conventions N° 155, 161 et 187 du BIT portant sur la SST, par le gouvernement malgache et l'inclusion de la SST dans la stratégie du gouvernement ;
- La formation des inspecteurs du travail et des juges du travail sur la SST avec l'implication des OEs et OTs dans la mise en œuvre de la SST au niveau national.

Recommandations (Rec)

Rec 1. Maintenir et spécialiser la taskforce. Etendre la Taskforce aux autres secteurs d'activité du pays et spécialiser des membres pour intervenir sur des aspects spécifiques tels que les risques chimiques, le travail des enfants, la formalisation des emplois etc. *(BIT et mandants, bailleurs) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, faibles ressources.*

Rec 2. Accélérer le processus d'implication des multinationales qui opèrent à Madagascar dans la mise en œuvre de la SST. Ces multinationales qui opèrent dans le domaine du textile ciblent particulièrement les bénéficiaires finaux qui constituent l'un des maillons essentiels de ce projet, alors que les activités clés avec ces multinationales ne sont pas encore effectives sur le terrain. *(BIT et mandants) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec 3. Renforcer le budget relatif à l'adoption de l'approche verte dans le domaine de l'agriculture. *(BIT et mandants, bailleurs) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

Rec 4. Accorder une rallonge d'au moins un an à la vie du projet. Tenant compte de la quantité et de la qualité des activités à réaliser, notamment la mise en place de l'approche verte et l'implication des multinationales dans le processus de la SST pour couvrir les bénéficiaires finaux, auxquels s'ajoutent les effets de la pandémie du covid19 qui continue de sévir, il est souhaitable que la durée de vie restant du projet qui est de 08 mois (au moment de la rédaction du rapport) soit rallongée d'au moins un an pour espérer atteindre les résultats escomptés du projet. *(BIT et bailleurs) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, faibles ressources.*

Rec 5. Renforcer les capacités des points focaux des syndicats CTM sur la SST. Les points focaux au niveau des syndicats CTM ont besoin d'un renforcement de capacité organisationnelle et institutionnelle pour qu'ils puissent aligner leur vision par rapport aux missions qui leur sont assignés, consolider leurs actions et conforter la cohésion des membres du CTM pour pérenniser leurs activités. *(BIT et mandants) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, faibles ressources.*

Rec 6. Mettre en place un mécanisme de gestion des connaissances liées au projet. Au niveau central, une plateforme de gestion des connaissances. Cependant au niveau de Madagascar, le projet ne semble pas avoir développé une stratégie de gestion des connaissances. **Il est donc recommandé que le projet, à Madagascar, procède à la mise en place d'une approche qui permette de collecter et de stocker les leçons apprises, les bonnes pratiques et autres enseignement clés issues de la mise en œuvre à des fins d'utilisation futures.** Cela pourrait induire l'exploitation des rapports d'avancement et d'évaluation pour extraire ces éléments cités plus haut. Autrement, les réunions et autres interactions avec les bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre pourraient constituer des occasions pour collecter et stocker les connaissances. *(BIT et mandants, bailleurs) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, faibles ressources.*

Rec 7. Créer une ligne budgétaire dédiée à la vulgarisation et la mise en œuvre du nouveau code de travail incluant la SST. Le BIT devrait demander un engagement financier durable du gouvernement pour la vulgarisation et la mise en œuvre du nouveau code de travail, notamment le volet SST pour la suite du projet. Cette ligne budgétaire devrait donc être créée au niveau du ministère du travail pour supporter ces actions. *(BIT et gouvernement, bailleurs) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, faibles ressources.*

Rec 8. Mettre à disposition des fonds additionnels pour couvrir l'ensemble des activités du projet. Les fonds sont mis à disposition du projet mais restent insuffisants pour couvrir l'ensemble des activités du projet. Le projet a soutenu la politique nationale en matière de

SST, notamment l'élaboration du nouveau code de travail malgache qui inclut la SST. L'élaboration et la mise en œuvre d'une telle politique demande l'inclusion d'activités connexes et l'expertise externe, cela n'a pourtant pas été entièrement pris en compte dans le budget initial du projet. (*BIT et gouvernement, bailleurs*) ; *Priorité élevée, Durée moyen terme, ressources moyennes.*

Leçons apprises (LA) et bonnes pratiques (BP).

BP 1. Chaque projet mis en œuvre par le BIT à Madagascar associe les journalistes regroupés au sein du Réseau des Journalistes Spécialisés en Emploi et Travail (RJSET), ils forment un réseau d'une soixantaine de professionnels formés sur l'emploi et le travail et participent au projet. Dans le cadre de ce projet, les journalistes ont assisté à des séances de sensibilisation des agriculteurs dans les plantations de coton sur les effets néfastes et les conséquences de l'utilisation des pesticides sur leur santé. Une couverture médiatique a été faite, une vidéo de la sensibilisation produite et relayée par des différents médias, chose qui a permis de toucher un grand nombre de personnes.

BP 2. Les approches hybrides (participation en ligne et en présentiel) aux différentes formations adoptées par le BIT dans la période de la Covid19 a favorisé une grande participation des parties prenantes à ces formations.

BP 3. A l'instar du projet VZF, d'autres projets du BIT, ont intégré certains aspects et font la promotion de la SST. Bien au-delà de ces projets, l'équipe du projet VZF organise des séances de formation et anime des séances de sensibilisation des bénéficiaires et/ ou le personnel d'autres projets du BIT comme, par exemple HIMO Bâtiments sur les questions de la SST, permettant ainsi de sensibiliser de manière plus large et harmonisée les mandants nationaux sur ces questions.

LA 1. La formation des inspecteurs du travail par leurs pairs contribue durablement à l'appropriation et à l'encrage de la SST dans les entreprises au niveau national : Le Projet a formé et équipé, lors de la phase précédente, un noyau d'inspecteurs du travail sur la question de la SST, ceux-ci ont entamé le processus de formation de leurs pairs pour couvrir à long terme, l'ensemble des inspecteurs du travail sur le territoire

national. Depuis 2019, à la suite de la mise en place du plan stratégique d'intervention, les inspecteurs effectuent des visites pour vérifier et promouvoir l'application de la SST dans les entreprises.